

Nombre de résultats : 1

Logo

1 - Stations de mesure de la qualité des eaux superficielles continentales Martinique

Résumé : La station de mesure est le lieu situé sur une entité hydrographique (cours d'eau, lacs, canaux...), sur lequel sont effectués des mesures ou des prélèvements en vue d'analyses physico-chimiques, microbiologiques..., afin de déterminer la qualité des milieux aquatiques à cet endroit. Il s'agit d'un volume dans lequel il est possible de faire des mesures en différents points réputés cohérents et représentatifs de la station. Ces informations sont administrées par les Agences de l'Eau et les Offices de l'Eau et relèvent de la responsabilité du ou des maîtres d'ouvrages des réseaux de mesure ou utilisations auxquelles la station est rattachée

Mots-clés : politique de l'environnement, DIRECTIVE CADRE EAU, DCE, EAU DE SURFACE, STATION, QUALITE DE L'EAU, Installations de suivi environnemental, FRANCE, MARTINIQUE

Schéma : iso19139

Unique identifiant : 19352b11-c837-4e1d-8a8e-5972535963d1

[|Métadonnées|](#)